



Changement de statue etudiante

Par **loula69**, le **03/01/2011** à **16:57**

Bonjour,

je suis etudiante etrangere. j'ai mon titre de sejour mention etudiante valable jsuqu'a septembre 2011. je me suis mariée avec mon mari de nationalite francaise au debut de mois decembre 2010. j'aimerais savoir si je peux changer mon statue et avoir une carte vie familiale et privee? si possible me dire les procedures ? est ce que je dois le faire a la prefecture de lyon en sachant que j'habite a une petite commune a cote de lyon? merci en avance